

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Projet de déconstruction du bâtiment de Bellecombe – mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept février, à neuf heures, douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le dix-neuf février deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 7 Amélie COCHET (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Humbert CRETIER (pouvoir à Georges BERMOND), Jacques FUMEX (pouvoir à Jacques DRHOUIIN), Alexandre LALLEMENT (pouvoir à Joël BERGEOT), Jessie MARIN (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à Claire BILLON-BERTHET), Sonia ZANI (pouvoir à Eliane MERMILLON)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Stéphane LYAUDET

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 21 présents.

Monsieur le Maire présente le projet de convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude du projet de déconstruction du bâtiment de Bellecombe en vue d'un projet immobilier qui engage l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain et la Commune de Plateau d'Hauteville.

La présente convention règle les rapports entre les parties en ce qui concerne les prestations suivantes :

- | | |
|--|---------|
| ❖ Etude de Programmmations pour la destruction du bâtiment de Bellecombe (pour 6 jours) | 2 700 € |
| ❖ Assistance à la passation d'un marché de prestations intellectuelles : Diagnostic amiante avant démolition, plomb, hydrocarbure (pour 3,5 jours) | 1 575 € |
| ❖ Assistance à l'ingénierie financière pour le montage du dossier de subvention pour le recyclage foncier des friches (pour 7 jours) | 3 150 € |

Les montants ci-dessus sont des montants hors taxes. Le coût total des prestations est de **7 425 € HT**.

Durant toute sa mission, l'Agence assure, par son rôle de conseil, une assistance d'ordre technique, juridique et financière au maître d'ouvrage.

La réception de la présente convention vaut ordre de service de démarrage des prestations.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

-AUTORISE Monsieur le Maire a signé la convention qui est consentie par la Commune de Plateau d'Hauteville au profit de l'Agence départementale d'ingénierie.

-PRECISE que la convention prendra effet dès lors que les 2 parties auront signées.

-DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,


Philippe EMIN